

Procédure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Décision	1997/0182(CNS) Procédure terminée
Mollusques bivalves: laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales Abrogation 2003/0030(COD) Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	PSE COLLINS Kenneth D.	21/01/1999
	Commission au fond précédente		
	ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Juridique et droits des citoyens	PSE GEBHARDT Evelyne	08/12/1998
Conseil de l'Union européenne	PECH Pêche		
	Commission pour avis précédente		
	PECH Pêche	ARE MACARTNEY Allan	22/07/1997
Formation du Conseil Industrie	Réunion 2174	Date	29/04/1999

Evénements clés			
25/06/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0310	Résumé
14/07/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/07/1997	Vote en commission		
17/09/1997	Décision du Parlement	T4-0439/1997	Résumé
26/11/1998	Publication de la proposition législative modifiée pour reconsultation	09594/1997	

01/12/1998	Reconsultation officielle du Parlement		
17/03/1999	Vote en commission		
17/03/1999	Rapport déposé de la commission, reconsultation	A4-0147/1999	
13/04/1999	Décision du Parlement	T4-0239/1999	Résumé
29/04/1999	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
29/04/1999	Fin de la procédure au Parlement		
08/05/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	1997/0182(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Abrogation 2003/0030(COD)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 043; Règlement du Parlement EP 52-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(1997)0310 JO C 267 03.09.1997, p. 0015	25/06/1997	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T4-0439/1997 JO C 304 06.10.1997, p. 0075-0079	17/09/1997	EP	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES0990/1997 JO C 355 21.11.1997, p. 0063	01/10/1997	ESC	Résumé
Proposition législative modifiée pour reconsultation	09594/1997	26/11/1998	CSL	
Rapport final de la commission déposé, reconsultation	A4-0147/1999 JO C 219 30.07.1999, p. 0006	17/03/1999	EP	
Texte adopté du Parlement après reconsultation	T4-0239/1999 JO C 219 30.07.1999, p. 0022-0055	13/04/1999	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Décision 1999/313 JO L 120 08.05.1999, p. 0040 Résumé

OBJECTIF: le projet de décision vise à développer de nouveaux types de contrôle pour les contaminations virales et bactériologiques des mollusques bivalves. **CONTENU:** en vue de garantir un système efficace de contrôle concernant la recherche des virus, il est prévu de désigner dans chaque Etat membre un laboratoire national de référence, chargé de coordonner la mise en oeuvre des analyses requises. Afin de garantir un régime uniforme dans la Communauté, le laboratoire du "Centre for Environment, Fisheries & Aquaculture Science", situé à Weymouth (Royaume-Uni), serait désigné comme laboratoire communautaire de référence, chargé de la coordination des contrôles des contaminations bactériologiques et virales des mollusques bivalves effectués par chaque laboratoire national de référence. La proposition fixe les tâches et les conditions d'activité du laboratoire communautaire de référence; les responsables de ce laboratoire doivent s'engager à accomplir les tâches fixées dans la présente décision.

Mollusques bivalves: laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans débat). ?

Mollusques bivalves: laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales

Le Comité approuve la proposition de la Commission. ?

Mollusques bivalves: laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales

En adoptant sans débat le rapport de M. Kenneth D. COLLINS (PSE, RU), le Parlement européen rejette la modification de la base juridique proposée par le Conseil relative à la proposition portant sur le contrôle des contaminations bactériologiques.?

Mollusques bivalves: laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales

OBJECTIF: améliorer le système de contrôle des contaminations bactériologiques et virales des mollusques bivalves. **MESURE DE LA COMMUNAUTÉ:** Décision 1999/313/CE du Conseil relative aux laboratoires de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales des mollusques bivalves. **CONTENU:** afin de garantir un système efficace de contrôle relatif à la recherche des virus et à la fixation de normes en matière de contamination virologique et bactériologique, la décision prévoit la désignation par chaque Etat membre d'un laboratoire national de référence pour le contrôle des contaminations bactériologiques et virales des mollusques bivalves, chargé de coordonner la mise en oeuvre des analyses requises. Afin de garantir un régime uniforme dans la Communauté, le laboratoire du "Centre for Environment, Fisheries & Aquaculture Science" à Weymouth (Royaume-Uni), est désigné comme laboratoire communautaire de référence. Ce laboratoire, dont les tâches et les conditions d'activité sont précisées, sera chargé de la coordination des contrôles effectués par chaque laboratoire national de référence. **ENTRÉE EN VIGUEUR :** 08/05/1999.?